

Il a été source d'Amour et il est entré dans la Lumière

Joseph LECOMTE

Epoux de Colette GOEMAN †

nous a quittés le 9 Septembre 2025, à l'âge de 95 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le **Samedi 13 Septembre 2025, à 10 heures 45, en l'église Saint Martin**, paroisse Notre Dame du Partage à Bousbecque, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu pour y être inhumé, auprès de son épouse.

Assemblée à l'église à 10 heures 30.

L'offrande en fin de célébration tiendra lieu de condoléances.

Dans l'attente de ses funérailles, Joseph repose chez Juliette et Stéphane. Visites de 11 à 17 heures.

De la part :

de ses enfants et petits-enfants

Thierry LECOMTE et Evelyne LACHAUD,

Julie et Eric,

Fanny et Jérôme, *Léo*,

Amandine, *Sybille*,

Léa,

Et leur maman Martine LECOMTE,

Armelle et Olivier DELANNOY,

Marion et Benoît, *Agathe, Baptiste, Olivia*,

Tiphaine et Stéphanie, *Lou*,

Rémi et Priscille, *Léonore, Zoé*,

Grégoire et Morgane, *Martin, Nino*,

François LECOMTE et Véronique TRANNOY,

Romain et Pauline, *Suzanne, Gaspard*,

Jenny et Jérôme,

Alexis et Vashuda,

Et leur maman Brigitte LECOMTE,

Valérie et Nicolas (†) DALLE,

Jean-Baptiste et Aurélie,

Guillaume et Allypsis, *Naira*,

Alix et Luka.

Juliette et Stéphane HOUZÉ de L'AULNOIT,

Marine et Guillaume, *Achille, Marin*,

Cassandre et Grégoire, *Adèle, Pablo*,

Louis et Mathilde,

Martin et Eugénie,

de ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et leurs familles

Ado (†) et Ghislo (†), Mayno (†) et André (†), Coco (†), Henri (†) et Claudie, Ghyghy (†) et Pierre (†),

Charly (†) et Didy, Bernard (†), Alain (†) et Catherine, Yves et Monique (†), Martine et Christian,

Pierre (†) et Geneviève, Roby et Marie-Françoise, Janine et Jean-Pierre (†), Gérard (†) et Nadine (†),

Ginette (†) et Maurice (†), Marie-France et Paul (†), Ghislaine (†),

de l'ensemble du Personnel de la résidence « Le Jardin des Sens » à Linselles,

de son médecin, le Docteur ARROS.

Si vous le souhaitez, vous pouvez remplacer les fleurs par un don en faveur de la Fondation pour la Recherche Médicale (maladies neurologiques).

Un tronc sera placé à cet effet à l'entrée de l'église.